



## SEPTEMBRE 2022

jeu 01 sept	83	79	13h25 à 19h25
ven 02 sept	75	70	07h05 à 07h40 et 14h00 à 20h01
sam 03 sept	65	59	07h05 à 08h21 et 14h41 à 20h48
dim 04 sept	53	47	07h05 à 09h15 et 15h36 à 21h00
lun 05 sept	43	41	07h05 à 10h34 et 16h55 à 21h00
mar 06 sept	42	47	07h05 à 12h13 et 18h32 à 21h00
mer 07 sept	53	62	07h23 à 13h41 et 19h56 à 21h00
jeu 08 sept	70	79	08h35 à 14h48
ven 09 sept		86	09h33 à 15h41
sam 10 sept	93	98	10h22 à 16h27
dim 11 sept	102	104	11h06 à 17h10
lun 12 sept	105	105	11h47 à 17h49
mar 13 sept	103	100	12h23 à 18h26
mer 14 sept	95	90	12h56 à 19h00
jeu 15 sept	84	77	07h05 à 07h16 et 13h27 à 19h32
ven 16 sept	69	62	07h05 à 07h49 et 13h57 à 20h06
sam 17 sept	54	46	07h05 à 08h25 et 14h31 à 20h47
dim 18 sept	39	32	07h05 à 09h12 et 15h13 à 21h00
lun 19 sept	27	24	07h05 à 10h26 et 16h25 à 21h00
mar 20 sept	25	28	07h05 à 12h09 et 18h15 à 21h00
mer 21 sept	34	40	07h09 à 13h32 et 19h39 à 21h00
jeu 22 sept	47	54	08h11 à 14h25 et 20h33 à 21h00
ven 23 sept	60	67	08h57 à 15h05
sam 24 sept		73	09h36 à 15h40
dim 25 sept	78	83	10h12 à 16h14
lun 26 sept	87	90	10h46 à 16h47
mar 27 sept	93	95	11h20 à 17h20
mer 28 sept	95	95	11h53 à 17h53
jeu 29 sept	94	92	12h26 à 18h27
ven 30 sept	88	84	13h00 à 19h02

**NOTE SUR LE STATIONNEMENT A L'AVANT-PORT:**

Les grands catways de 10m de l'Avant-Port sont strictement réservés aux unités de +10m.

Tout bateau d'une longueur de -10m stationnant sur un grand catway et n'ayant pas eu l'autorisation des agents du port sera automatiquement facturé de 20 euros sans délai. (règlement du port)

## conditions de stationnement à l'avant-port

Le stationnement du bateau est possible à l'avant-port toute l'année **sous conditions**

### en basse saison (1er novembre au 31 mars)

#### GRATUIT

Stationnement gratuit à l'avant-port **sans conditions**.

Attention, période favorable au mauvais temps et crues de la Liane

### en haute saison (1er avril au 31 octobre)

#### GRATUIT SOUS CONDITIONS

-je rentre de mer et stationne le bateau en dehors des heures d'écluse et je ressort le lendemain en mer à toute heure.

-je rentre de mer et stationne le bateau à l'avant-port en dehors des heures d'écluse et je rentre mon bateau au bassin.

#### PAYANT

-si je sors mon bateau et stationne mon bateau pendant les heures d'écluse, puis sort en mer le lendemain pendant les heures d'écluse

-si mon bateau séjourne plus d'une nuit à l'avant-port sans sortie significative

Tarif 1ere nuitée: 11€, 2nd nuitée: 16€, 3e nuitée: 21€ etc...



### Avez-vous pensé à l'offre multi-bassin ?

Etendez de 3 mois la possibilité de séjourner gratuitement à l'avant-port du 1er septembre jusqu'au 30 avril (au lieu du 1er novembre au 31 mars) grâce à l'option multi-bassin  
\* tarifs sur demande - disponible sur [boulogne-marina.fr](http://boulogne-marina.fr)

## sécurité

Avant de quitter votre emplacement, **ayez toujours le réflexe d'observer l'état des feux de signalisation** situés de part et d'autre du barrage.

### Feux éteints

Aucun danger

### feu bleu clignotant

Ce feu indique qu'une activité de libre circulation de poissons (LCP) est en cours.

Un courant à l'avant-port ou au bassin Frédéric Sauvage a lieu. Vous devez faire attention.

### 1 feu bleu fixe

régulation automatique de la Liane, un courant a lieu à l'avant-port / bassin Frédéric Sauvage. Les sorties/entrées sont possibles, la vigilance reste toutefois demandée.

### 2 feux bleus fixe

Violent courant en cours. La Liane est en crue. Il est interdit de franchir l'écluse pour les abonnés du bassin Frédéric Sauvage. Extrême prudence demandée si vous devez quitter votre emplacement



## nous joindre

06.76.98.74.98

[contact@boulogne-marina.fr](mailto:contact@boulogne-marina.fr)

VHF